

## **Priorités du programme pour la période 2019-2020**

Tous les projets doivent correspondre aux objectifs généraux et spécifiques du programme «L'Europe pour les citoyens» et prendre en considération les priorités pluriannuelles définies par la Commission en 2015 après consultation des parties prenantes représentées au sein du groupe de dialogue civil et du comité du programme «L'Europe pour les citoyens».

La Commission, si elle le juge nécessaire, se réserve le droit de réviser, d'adapter et/ou de modifier à tout moment la liste des priorités, après consultation des parties prenantes du programme représentées au sein du groupe de dialogue civil et du comité du programme.

Pour la période 2019-2020, des priorités ont été définies afin d'alimenter les débats sur les dates ayant une signification au niveau européen et sur les sujets revêtant une grande importance de nos jours également, tels que les valeurs communes qui transparaissent dans le patrimoine culturel de l'Europe (volet «travail de mémoire européen») ou qui sont ancrées dans la réalité sociale, économique et politique de l'Union européenne (volet «engagement démocratique et participation civique»). Les citoyens sont invités à prendre part à ces réflexions et à ces débats dans le cadre de projets respectant les caractéristiques générales du programme (égalité d'accès, dimension transfrontière et locale, dialogue interculturel et promotion du volontariat) ou en s'engageant activement dans des organisations qui participent au programme «L'Europe pour les citoyens». Il est recommandé aux responsables de projets et d'organisations bénéficiant d'un financement au titre du programme «L'Europe pour les citoyens» d'avoir recours aux médias sociaux afin d'atteindre un grand nombre de citoyens, notamment les jeunes générations. En outre, lesdits responsables sont encouragés à faire appel au corps européen de solidarité, récemment créé.

Une distinction doit être établie entre:

- les priorités spécifiques du volet «travail de mémoire européen» (volet n° 1), et
- les priorités spécifiques du volet «engagement démocratique et participation civique» (volet n° 2).

### **1. Priorités spécifiques du volet «travail de mémoire européen» (volet n° 1)**

#### ***1.1. Commémoration d'événements ayant changé le cours de l'histoire européenne récente***

L'un des objectifs du programme «L'Europe pour les citoyens» est de susciter un débat sur l'histoire européenne qui transcende les perspectives nationales.

Le volet n° 1 (travail de mémoire européen) du programme vise à favoriser une culture commune en matière de travail de mémoire et une compréhension mutuelle entre les citoyens des différents États membres de l'UE, notamment en soutenant des projets qui traitent des événements ayant changé le cours de l'histoire européenne et des changements de régime survenus en Europe au 20<sup>e</sup> siècle ainsi que de l'importance qu'ils continuent de revêtir pour l'Europe d'aujourd'hui.

Au cours de la période 2019-2020, les commémorations suivantes pourront faire l'objet d'un projet, selon l'année de la demande:

Année de la demande	Commémorations éligibles
2019	<p><b>1919</b> Traités de paix mettant fin à la Première guerre mondiale (dont le traité de Versailles)</p> <p><b>1939</b> Fin de la guerre civile espagnole dans une perspective européenne</p> <p><b>1979</b> Élections au Parlement européen (premier Parlement européen élu au suffrage universel direct)</p> <p><b>1989</b> Révolutions démocratiques en Europe centrale et orientale et chute du Mur de Berlin</p> <p><b>2004</b> 15 ans de l'élargissement de l'UE aux pays d'Europe centrale et orientale</p>
2020	<p><b>1950</b> Déclaration de Robert Schuman</p> <p><b>1990</b> Réunification allemande</p> <p><b>2000</b> Proclamation de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne</p>

De même, dans le cadre de ce volet, le programme financera des projets visant à promouvoir le rôle du patrimoine culturel européen en tant que composante essentielle de la diversité culturelle, ainsi que le dialogue interculturel et le patrimoine local lié à la mémoire européenne.

### ***1.2. Société civile et participation civile sous les régimes totalitaires***

Sous les régimes totalitaires, les concepts démocratiques tels que ceux de «société civile», de «liberté» et de «démocratie» ainsi que de «procédures démocratiques» ont été complètement vidés de leur sens.

La liberté d'expression et les débats publics ouverts, les manifestations politiques des différents acteurs politiques, ainsi que les rassemblements publics n'étaient pas autorisés. L'un des actes les plus essentiels de l'engagement démocratique, à savoir l'affiliation à un parti politique, était également détourné de son objectif premier, servant à prouver la loyauté du citoyen envers un parti dirigeant et la conformité au régime politique en place.

Par contraste, les mouvements sociaux émanant librement de la société civile étaient souvent ostracisés, menacés et réprimés. La société civile et les mouvements démocratiques étaient absorbés et exploités par le système du parti unique. Les informations publiques étaient également monopolisées et déformées par les institutions officielles. Toute opinion divergente était considérée comme «dissidente». La liberté d'expression était interdite et les voix indépendantes réduites au silence. Les décisions politiques étaient appliquées sans délibération démocratique.

Les demandeurs devraient réfléchir à l'exploitation et à la manipulation des pratiques démocratiques, notamment au moyen de la «propagande» et des médias officiels dans le passé, ainsi qu'au regain populiste actuel. L'objectif est de montrer que la société civile, des médias libres et un débat ouvert constituent un élément indispensable à la démocratie.

Dans le cadre de leurs projets, les demandeurs devraient également réfléchir à l'importance que revêtent des acquis démocratiques récents tels que l'état de droit, les libertés publiques et les droits civiques, et souligner la fragilité des droits civiques (liberté d'expression, droit de vote...) s'ils ne sont pas accompagnés de contre-pouvoirs forts. L'objectif est aussi de débattre des moyens et des mécanismes concrets qui permettent de préserver les libertés publiques et les droits civiques et de garantir le dialogue civil, tant à l'échelle de l'UE qu'au niveau national, ainsi que de l'incidence des médias sociaux dans ce contexte.

### ***1.3. Antisémitisme, antitsiganisme, xénophobie, homophobie et autres formes d'intolérance: comment en tirer des enseignements pour aujourd'hui***

Sous les régimes totalitaires du 20<sup>e</sup> siècle, une partie des citoyens ont été privés de leurs droits fondamentaux au point d'être totalement exclus et de périr pendant l'Holocauste ou un génocide. Tel a été le cas pour les communautés juive et Rom, ainsi que pour d'autres minorités raciales, culturelles ou ethniques sous le régime nazi, y compris les personnes LGBTI (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués). Ces régimes ont pu commettre des massacres de masse en s'appuyant sur des idéologies fallacieuses, une propagande mensongère, des lois d'exclusion et un appareil répressif.

Il conviendrait d'analyser la manière dont l'antisémitisme, la xénophobie, l'homophobie et les autres formes d'intolérance se sont manifestés dans le passé et d'en débattre afin d'éclairer le présent. Dans le cadre de leurs projets, les demandeurs pourraient examiner les questions et thèmes suivants: comment reconnaître un «bouc émissaire» et déconstruire le discours qui mène à son exclusion et à sa marginalisation? Quels sont les outils éducatifs dont disposent l'UE et les États membres pour prévenir ces formes d'intolérance?

### ***1.4. Transition démocratique et adhésion à l'Union européenne***

Pour les États membres ayant fait l'expérience d'une transition vers la démocratie au cours de leur histoire récente, l'adhésion à l'Union européenne a contribué de manière importante au soutien et à la consolidation de la démocratisation. Par exemple, grâce au système de la «conditionnalité démocratique», les préparatifs de la préadhésion ont encouragé les changements politiques et les réformes structurelles, renforcé la capacité administrative et amélioré la protection des minorités.

Les projets présentés au titre de cette priorité spécifique devraient analyser comment la perspective d'adhésion à l'UE a influencé les normes et les pratiques démocratiques des nouvelles démocraties. Tout en faisant le bilan des élargissements des deux dernières décennies, les projets ouvriront la discussion sur l'opportunité de futurs élargissements ou sur d'autres types de partenariats avec les pays du voisinage de l'UE.

## **2. Priorités spécifiques du volet «engagement démocratique et participation civique» (volet n° 2)**

### ***2.1. Débattre de l'avenir de l'Europe et s'élever contre l'euroscpticisme***

Dans le cadre de cette priorité pluriannuelle du programme «L'Europe pour les citoyens», les citoyens auront la possibilité de s'exprimer sur le type d'Europe qu'ils souhaitent et d'exposer leur vision à long terme pour l'avenir de l'intégration européenne. Dans ce contexte, le Livre blanc sur l'avenir de l'Europe constitue un point de départ.

Ce débat devrait non seulement reposer sur les réalisations concrètes de l'Union européenne et sur les enseignements tirés de l'histoire, mais aussi traiter des tendances actuelles et permettre aux participants de s'élever contre l'euroscpticisme et de suggérer d'éventuelles actions que l'Union européenne pourrait entreprendre pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe, de comprendre les avantages de l'Union européenne et de renforcer la cohésion sociale et politique de l'UE.

Le débat sur l'avenir de l'Europe ne devrait pas être limité à ceux qui soutiennent d'ores et déjà l'idée d'Union européenne, mais s'ouvrir aussi aux citoyens qui rejettent ou remettent en question l'Union européenne et ses réalisations, ou qui y sont indifférents. L'ambition est d'essayer de canaliser les critiques à l'égard de l'Union pour les transformer en un moteur utile, constructif et positif au service de l'intégration européenne à long terme et d'aider l'UE à se rapprocher de ses citoyens.

Les citoyens sont invités à prendre part à ce débat dans le cadre de projets ou par leur engagement actif dans des organisations participant au programme «L'Europe pour les citoyens». La Commission attend des projets subventionnés au titre de cette priorité pluriannuelle qu'ils proposent une réflexion sur un nouveau discours pour l'Europe qui soit axé sur le citoyen, tourné vers l'avenir et constructif, et qui soit plus attrayant en particulier pour la jeune génération. Ces projets pourront reposer sur le résultat de consultations citoyennes et conduire à des débats sur les moyens concrets de créer une Union plus démocratique, de manière à permettre aux citoyens de s'engager à nouveau en faveur de l'UE et de développer un plus grand sentiment d'adhésion au projet européen.

Un autre objectif des projets au titre de cette priorité pluriannuelle pourra consister à trouver les moyens de renforcer encore la dimension européenne et la légitimité démocratique du processus décisionnel de l'Union européenne. Compte tenu du faible taux de participation aux élections européennes lors des scrutins précédents et de la montée du populisme dans de nombreux États membres, les projets pourront aborder la question de savoir comment atteindre les électeurs, notamment les primo-votants/jeunes électeurs, ou les électeurs vivants dans des régions reculées, et créer la dynamique nécessaire à leur participation démocratique active dans l'UE à tous les niveaux. Les demandeurs sont également invités à organiser des débats ou des activités sur la montée de l'euroscpticisme et ses conséquences pour l'avenir de l'Union européenne. Ces débats ou activités devraient permettre aux participants d'approfondir leurs connaissances des institutions et politiques de l'UE, de mieux comprendre ses réalisations et avantages ainsi que le coût que représenterait le fait de ne pas appartenir à l'Union européenne.

## ***2.2. Promouvoir la solidarité en temps de crise***

L'Union européenne est fondée sur la solidarité: solidarité entre ses citoyens, solidarité transfrontière entre ses États membres et solidarité au moyen d'actions de soutien tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union. La solidarité est une valeur commune qui est source de cohésion et répond aux enjeux sociétaux tels que la récente crise des réfugiés et des migrants.

La notion de solidarité est intrinsèquement liée au concept de générosité, mais également à ceux de réciprocité et de responsabilité. Mais que signifie la solidarité au sein de l'Union européenne, en particulier en temps de crise? Quelles sont les limites juridiques, politiques et économiques, voire éthiques, de la solidarité européenne? L'arrivée sans précédent de migrants et de réfugiés ces dernières années en particulier a mis à l'épreuve la solidarité de l'Europe.

Dans le cadre de cette priorité pluriannuelle du programme «L'Europe pour les citoyens», les citoyens auront l'occasion de se pencher sur le thème de la solidarité et d'évaluer les mécanismes de solidarité existants au sein de l'UE. Ils examineront les domaines d'action dans lesquels ces mécanismes communs pourraient être utiles et donc développés, tout en tenant compte d'autres voies possibles de solidarité européenne, telles que le bénévolat, les dons, les fondations, les organisations de la société civile, les associations caritatives, le financement participatif, etc.

Un volet de la discussion consistera à mettre en évidence la valeur ajoutée de l'intervention de l'UE en temps de crise, comme cela a été démontré par la crise des réfugiés et des migrants, lorsque les réactions nationales semblent insuffisantes, tout en soulignant les limites de ces mécanismes de solidarité sous l'angle de la responsabilité et du coût financier. Les projets élaborés dans le cadre de cette priorité pluriannuelle contribueront à surmonter les perceptions nationales en favorisant une compréhension mutuelle et en créant des enceintes dans lesquelles des solutions communes peuvent être examinées de manière constructive. Ils devraient viser à sensibiliser à l'importance de renforcer le processus d'intégration européenne sur la base de la solidarité et de valeurs communes. Un nouvel instrument mis en place dans ce contexte est le corps européen de solidarité. Il donne aux jeunes la possibilité de s'engager comme bénévoles ou de travailler, dans leur propre pays ou à l'étranger, à des projets qui profitent aux communautés et aux personnes dans toute l'Europe. Les participants âgés de 18 à 30 ans peuvent s'investir dans un projet soit en qualité de bénévole, soit pour effectuer un stage ou exercer un emploi. Les jeunes peuvent s'engager dans toute une série de thématiques, parmi lesquelles l'éducation, la citoyenneté et la participation démocratique, l'intégration sociale, ainsi que l'accueil et l'intégration de ressortissants de pays tiers.

## ***2.3. Favoriser le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle et combattre la stigmatisation des migrants et des groupes minoritaires***

Le dialogue interculturel est, en substance, l'échange de points de vue et d'avis entre différentes cultures. Il vise à établir des liens et des points communs entre différentes cultures, communautés et personnes en favorisant la compréhension et l'interaction. Le dialogue interculturel aide à éviter les heurts et la marginalisation de citoyens en raison de leur identité culturelle. Le programme «L'Europe pour les citoyens» contribue à la promotion du dialogue interculturel en rassemblant des personnes de nationalités et de langues différentes et en leur donnant la possibilité de participer à des activités communes.

Les projets subventionnés au titre de cette priorité pluriannuelle sensibiliseront à la richesse de l'environnement culturel et linguistique en Europe et promouvoir la compréhension mutuelle et la tolérance, contribuant ainsi à l'émergence d'une identité européenne respectueuse, dynamique et diversifiée.

Dans le cadre de cette priorité pluriannuelle, un accent particulier sera mis sur la situation des migrants dans notre société. Aujourd'hui, dans l'Union européenne, les mouvements extrémistes ou populistes stigmatisent régulièrement les «autres», les «migrants» ou les «minorités» dans leur discours politique, en faisant l'amalgame entre des concepts différents (crise et migration, terrorisme et migration) afin de polariser l'opinion publique et de revendiquer un monopole moral.

Dans ce contexte, le programme «L'Europe pour les citoyens» financera, au titre de cette priorité pluriannuelle, des projets promouvant la diversité, la tolérance et le respect de valeurs communes. Ces projets encourageront notamment le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle entre les citoyens de l'Union et les migrants. Ils contribueront à dépasser les stéréotypes sur les migrants en déconstruisant les processus de stigmatisation passés et actuels.